

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 14/01/2026 - B2026/000269 - 2007 B 00982 - 498 411 602 - 2G LOTISSEMENT

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du code général des impôts)



N° 15948*07

Désignation de l'entreprise		SNC 2G Lotissement		Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise		Vaugelas 38190 LAVAL						
SIRET		4 9 8 4 1 1 6 0 2 0 0 0 1 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12				
				Exercice N clos le				
				3 1 1 2 2 0 2 4				
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions				
		1		2				
				Net				
				3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial*	010	012			
		{	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles*			028	030			
	Immobilisations financières* (1)			040	042			
	Total I (5)			044	048			
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*			050	193 219	052	193 219	
		Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066		
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés*		068		070	
			Autres* (3)		072	24 866	074	24 866
	Valeurs mobilières de placement			080		082		
	Disponibilités			084		086		
	Charges constatées d'avance*			092		094		
	Total II			096	218 084	098	218 084	
	Total général (I + II)			110	218 084	112	218 084	
PASSIF				Exercice N NET				
				1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		1 000		
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Reserves réglementées *			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131)	132				
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136		-852		
	Subventions d'investissement			137				
	Provisions réglementées			140				
	Total I			142		148		
Provisions pour risques et charges			Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		1 516		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169	169)	172				
	Comptes courants d'associés			173		216 420		
	Autres dettes			175				
	Produits constatés d'avance			174				
Total III			176		217 936			
Total général (I + II + III)			180		218 084			
REVENUS	(1) Dont immo. financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	23 199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

Copyright Groupe ISA (2025) ISCOMPTA

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NC01-SD

Handwritten signatures and notes at the bottom of the page.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SNC 2G Lotissement</u>				Néant <input type="checkbox"/> *		
A- RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N clos le		
Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>						3	1	
						1	2	
						2	0	
						2	4	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209	210		
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215	214		
		services *			217	218		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					230 331		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	331	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242 862		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243)				243	244 321		
	Rémunérations du personnel*					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)				255	254		
	Dotations aux provisions					256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259	262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260			
Total des charges d'exploitation (II)						264	1 183	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-852	
Produits financiers (III) 280					Charges financières (V) 294			
Produits exceptionnels (IV) 290								
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347	300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquième D)				348			
Impôt sur les bénéfices* (VII) 306								
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310	-852	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314 852	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-ets d'associés 247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248			330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 997							
	Déductions	Entreprises nouvelles (44 sixies) 986		ZFU -TE (44 octies A) 987				342
France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinzièmes A) 181		JEI (44 sixies A) 989						
ZRD (44 terdecies) 127		ZRR (44 quinzièmes) 138						
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 991		Investissements et souscriptions outre-mer 344						
ZFANG (44 quaterdecies) 345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993						
BUD (44 sexdecies) 992								
Créance due au titre du report en arrière du déficit 346						350		
Dont divers	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies) 655							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A) 643							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B) 645							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C) 647							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D) 648							
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E) 641							
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F) 990							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G) 649								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 352	Déficit col. 2 354 852	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 370	Déficit col. 2 372 852	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

certifié en l'original

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

Société en Nom Collectif

2 G LOTISSEMENT

Société au capital de 1000 Euros
Siège social : Vaugelas 38190 LAVAL

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE **- 31 DECEMBRE 2024 -**

La SARL PROCOREA au travers de son associé unique M. Wilfried GIARDINA, et la SARL GESTBATIM, au travers de son associé unique M. Bernard GHANEM, toutes deux seules associés et gérants de la société 2G LOTISSEMENT, ont, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

I ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaire nul.

La démarche de re-division de ce terrain afin de faciliter sa vente est en cours avec un accord sur une méthode de simple division et non un permis de lotir. Le géomètre C2A est chargé du dossier. L'agence immobilière est mobilisée pour pré - vendre les lots
Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 1183 euros.

Compte tenu de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants

Autres achats et charges externes	862 €
Impôts et taxes	321 €
Charges exceptionnelles	000 €

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre exploitation se solde par un résultat déficitaire de 852 euros.

II EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

La SNC divise ce terrain en 4 lots pour les vendre plus facilement.

III ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

IV EVENEMENT IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

V ACTIVITES FILIALES

Néant

VI PRISES DE PARTICIPATION

Néant

Société en Nom Collectif 2G LOTISSEMENT
au capital de 1000 Euros
siège social : Vaugelas, 38190 LAVAL
RCS Grenoble 498 411 602 000 10

VII DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

VIII PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que l'évaluation de leurs principaux indicateurs.

Résultat et affectation :

L'exercice clos le 31 décembre 2024 fait ressortir un résultat déficitaire de 852 euros, affecté de la façon suivante :

PROCOREA, Vaugelas, 38190 LAVAL : 50 %, soit un déficit de 426 €

GESTBATIM, rue coste froide – 84410 BEDOIN : 50 % soit un déficit de 426 €

IX RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

X RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU GERANT

Néant

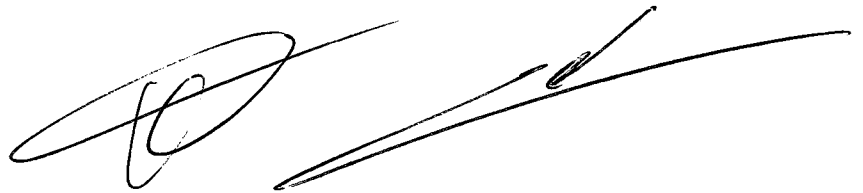
XI CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de Commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la société et l'associé unique, savoir :

Néant.

Fait à Laval, le 01^{er} juillet 2025.

Les Gérants



Société en Nom Collectif 2 G LOTISSEMENT

Société
Au capital de 1000 Euros
Siège social Vaugelas 38190 LAVAL

- PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU PREMIER JUIN DEUX MILLE VINGT CINQ -

L'an deux mille vingt cinq, et le 1^{er} juin, à 10 Heures 30.

Les associés de la société 2G LOTISSEMENT Société en Nom Collectif se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance

SONT PRESENTES

La Société dénommée **ProCoRéa**, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 3.000,00 € ayant son siège social à LAVAL (Isère) Vaugelas identifiée sous le numéro SIREN 490 183 787 RCS GRENOBLE représenté par Monsieur Wilfried GIARDINA, gérant et associé unique de ladite société

Propriétaire de 50 parts numéros 1 à 50

ci 50

La Société dénommée **GESTBATIM**, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 2.000,00 € ayant son siège social à BEDOIN (Vaucluse) Rue Coste Froide identifiée sous le numéro SIREN 497 716 464 RCS CARPENTRAS représenté par Monsieur Bernard GHANEM , gérant et associé unique de ladite société

Propriétaire de 50 parts numéros 51 à 100

ci 50

Ensemble propriétaires de toutes les parts de la société.

Tous les associés étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour

Affectation du résultat déficitaire 2024 d'un montant de 852€.

Après un échange de vues, personne ne demandant plus la parole, il est mis aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des Associés

Décide l'affectation du résultat déficitaire 2024 de 852 € de la façon suivante :

PROCOREA, Vaugelas, 38190 LAVAL : 50%, soit un déficit de 426 €

GESTBATIM, Rue Coste Froide, 84410 BEDOIN : 50%, soit un déficit de 426 €

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ACCEPTEE A L'UNANIMITE PAR LES ASSOCIES

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
DE TOUT CE QUI PRECEDE, il a été dressé le présent procès verbal que les associés ont signé après lecture.

